

<https://www.paris-normandie.fr/id388312/article/2023-02-14/video-un-college-provisoire-si...>

Par Suzelle GAUBE

🕒 21 min read

VIDÉO. Un collège provisoire s'installe à Goderville : un nouvel établissement doit se construire

Près d'un an que le collège provisoire devait être installé près du dojo communautaire à Goderville. Commencée il y a quelques jours, la fin de sa mise en place est prévue en septembre 2023. Avant que les collégiens ne prennent place dans leur nouvel établissement au printemps 2025.



Publié: 14 Février 2023 à 15h30 Temps de lecture: 3 min

L'attente a été longue. Mais l'installation du collège provisoire a bel et bien démarré le 10 février 2023, alors qu'elle devait être effective à la rentrée 2022. De nombreux blocs modulaires seront installés sur le terrain de sport, près du dojo communautaire à Goderville entre Fécamp et Le Havre. Et ce jusqu'au printemps 2025, voire jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024/2025 au plus tard, en attendant la destruction puis la reconstruction du collège André-Gide.

Freiné par la com'com'

Un retard qui s'explique, selon Chantal Cottereau, vice-présidente chargée des collèges au Département, par le manque d'intérêt apparent que portait l'ancien président de la

communauté de communes Campagne de Caux. « *Je suis ce dossier depuis mon arrivée en 2021. On cherchait une place pour installer le collège provisoire* », développe Chantal Cottereau. La négociation a repris courant 2022 lors du changement de présidence de la com'com à qui appartient le terrain, sur lequel le collège provisoire pouvait être installé. « *Le nouveau président nous a facilité la tâche* », reconnaît la vice-présidente.

Des bâtiments modulaires « de qualité »

Le retard a aussi été dû à une augmentation des coûts de l'opération, une somme qui a pu être négociée. Également aux nouvelles réglementations liées aux bâtiments modulaires : « *On pensait faire deux niveaux de bloc, mais cela a été abandonné sinon nous aurions été obligés d'installer des ascenseurs, ce qui aurait coûté trop cher* », détaille Chantal Cottereau.

« *Souvent, les parents d'élèves sont sceptiques quant au collège provisoire, comme ça a été le cas à Romain-Rolland au Havre, mais quand ils les visitent, ils changent d'avis* », assure-t-elle. Les bâtiments modulaires sont « *de qualité* » : avec une « *bonne acoustique* » et qui évite « *la déperdition de chaleur* ». Sur les 700 élèves de l'établissement, ils pourront en accueillir 650. Les cinquante autres, appartenant à la section Segpa destinée aux élèves en difficulté, resteront dans le bâtiment qu'ils occupent actuellement. Il sera détruit par la suite, indique Chantal Cottereau.

Un chemin piétonnier pour accéder à la cantine

La cantine restera également sur pied pendant une bonne partie des travaux. Les élèves devront alors effectuer des allers-retours entre le collège provisoire et le restaurant scolaire. Des allers-retours « *non surveillés* » qui inquiètent certains parents d'élèves, comme manifesté dans une pétition à l'occasion de la journée « collège mort », mercredi 8 février 2023.

Chantal Cottereau veut rassurer : « *Un chemin piétonnier, qui relie les deux sites, va être créé. Il sera sécurisé. À ce stade, aucun personnel ne serait assigné à surveiller les va-et-vient des collégiens* ». Un chemin doit être réalisé le long d'une vieille voie ferrée, située derrière le futur collège provisoire et l'actuel collège André-Gide. Cette voie ferrée sera d'ailleurs temporairement recouverte et bétonnée afin de créer un parking destiné aux personnels enseignants. La desserte de cars reste au même endroit : devant le collège

actuel. Les élèves emprunteront ce fameux chemin pour se rendre au collège provisoire. Et ce pendant près de vingt et un mois, temps estimé des travaux.

Lire aussi

[Pourquoi le nageur Hugues Duboscq soutient-il le Café Réseau Escale Emploi ?](#)

[Football - Ligue 2 : la défense centrale du HAC décimée avant Niort](#)

[Le trafic SNCF reprend sur l'axe Le Havre-Rouen-Paris après une panne électrique](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[rentrée scolaire](#) [Parents d'élèves](#) [Écoles, collèges et lycées](#) [Construction et immobilier](#)
[Bâtiment](#) [GODERVILLE \(Seine-Maritime\)](#)



Par la rédaction

Publié le 14/02/2023 à 14:49 Temps de lecture: 1 min

24 537 000 € : premier estimatif TTC en 2022 du coût de l'opération dans son entièreté. En principe, la construction d'un collège coûte entre 17 et 20 millions d'euros, selon le Département.

22 500 000 € : coût final TTC, après négociation. Dont 2 à 2,5 M € pour le collège provisoire

350 M € : c'est l'argent engagé par le Département pour la construction et l'agrandissement de collèges, pour six ans, depuis 2021

6 200 m² : surface de la parcelle du collège provisoire